

**Centre Spatial de Toulouse**

*Direction des Ressources Humaines*  
Direction Adjointe

**Note au personnel CNES**

Toulouse, le 16 octobre 2018  
DRH/DA/2018/n° 17897

**OBJET : Accord sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail**  
JARTT fixés par la Direction en 2019

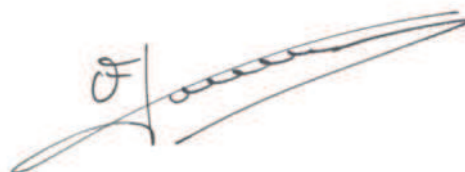
En application de l'avenant à l'accord principal du CNES sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail, les 10 jours ARTT fixés par la Direction pour l'année 2019, à raison d'un jour ARTT par mois (sauf en juillet en août) ont été arrêtés aux dates ci-après pour l'Etablissement de Toulouse :

Les vendredis :

- 18 janvier
- 22 février
- 22 mars
- 19 avril
- 17 mai
- 21 juin
- 20 septembre
- 25 octobre
- 22 novembre

Le jeudi 26 décembre (fermeture de fin d'année).

Le Chef d'Etablissement  
du Centre Spatial de Toulouse



**Frédéric PRADEILLES**